

# ETIENNE MOUGEOTTE N' AIME PAS EROS

vendredi, 14 décembre 2007 | par **Laurent Léger**

---

**Etienne Mougeotte n'aime pas Eros.** Le patron du *Figaro* **Etienne Mougeotte** n'aime ni Eros ni l'enfer, et a donc tenté de supprimer l'article programmé dans le quotidien sur l'exposition de la BNF, l'Eros et l'enfer. L'ex-vice-président de TF1 pendant 20 ans, qu'on a connu moins pudibond sur la télé réalité, juge offensant que son journal traite d'un sujet où le sexe serait mis à la Une du cahier culture. Mais une levée de bouclier a réussi à contrer la nouvelle politique éditoriale de Papy Mougeotte. Si « L'île de la tentation » n'était pour lui « *qu'un aimable marivaudage* » digne d'être programmé, la respectable expo initiée par le très sérieux **Bruno Racine**, patron de la BNF, n'était pas assez chaste pour le lectorat vieillissant du quotidien de **Dassault**. A ce rythme là, ils vont regretter le facétieux **Beytout**, au *Figaro*.

**Immobilier : le Crédit agricole sur le sentier de la guerre.** Le séisme provoqué par la crise des subprime n'est pas confinée aux USA et contrairement aux affirmations rassurantes de la ministre de l'économie, **Christine Lagarde**, la plupart des banques françaises devraient être aussi frappées. Nombres d'entre elles s'apprêteraient ainsi à constituer d'énormes provisions pour dépréciations d'actifs, en plus de celles déjà inscrites dans les habituels résultats. De mauvaises nouvelles que l'on ne devrait découvrir qu'au printemps prochain. Une situation que le Crédit agricole compte mettre à profit. La banque multiplie en effet les ouvertures d'espaces professionnels dédiés pour une part notable de leur activité à l'immobilier sous toutes ses formes. Ceci, très souvent en face des espaces immobiliers de la BNP. Faut-il y voir malice ? Assise sur un solide trésor de guerre, la Banque Verte, qui vient par ailleurs de prendre récemment position sur les marchés immobiliers européens, en Espagne, et nord américain, ambitionne ainsi de devenir un acteur majeur du secteur immobilier.

**Affaire du cercle de jeux Concorde : des précédents judiciaires.** Le duo **François Rouge-Paul Lantiéri** aurait du se méfier. Le duo, suspecté de blanchiment d'argent et association de malfaiteurs dans l'affaire du cercle de jeux Concorde avait déjà été taquiné par la justice. En 2000, le parquet d'Aix-en-Provence avait ouvert une enquête préliminaire sur les conditions d'acquisition d'un restaurant, la Rotonde, dont le gérant n'était autre que Paul Lantiéri, nommément visé par l'enquête et la bailleur de fonds, le banquier suisse François Rouge. Finalement, la procédure s'était conclue par un non-lieu, le 5 mai 2004. Aujourd'hui Lantiéri est en cavale, et Rouge aux Baumettes, la prison marseillaise.